



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} avril 2020

Insultes et “trollage” des classes virtuelle :

SUD éducation dénonce l'impréparation ministérielle et des réponses insuffisantes

Dans de nombreux endroits, les outils de communication entre enseignant-e-s et élèves dans le cadre de l'enseignement à distance, y compris les outils mis à disposition par le CNED, font l'objet de “troll”, c'est-à-dire d'utilisation anonyme, malveillante et de l'ordre du harcèlement.

Les auteur-e-s ne sont pas nécessairement des élèves, les victimes sont les personnels enseignants et les élèves de ces “classes virtuelles”.

Le ministère, qui clamait haut et fort qu'il était prêt, est parfaitement au courant des faits. Il ne met pourtant rien en place pour assurer la protection des personnels. Les plateformes existantes ne sont ni sécurisées ni sécurisables. La “classe virtuelle” mise à disposition par le CNED peut en effet permettre à des élèves de se connecter avec un pseudonyme sans aucun mode d'authentification.

Les incivilités se multiplient : injures, propos dégradants, stigmatisants à l'égard des élèves mais également des enseignant-e-s. De nombreuses vidéos virales circulent sur le web, montrant des internautes infiltrant le cours d'un-e enseignant-e dans l'objectif de rendre impossible la poursuite de la séance. Les prétendues solutions apportées par le CNED ne relèvent que d'un bricolage hâtif. Les personnels n'ont évidemment pas été informés des failles du dispositif.

Ces incidents répétés montrent une fois de plus l'irresponsabilité du ministre qui décrète une “continuité

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



pédagogique” impossible dans ces conditions, voire même dangereuse dans le cas de classes virtuelles : les personnels n’ont pas les moyens d’assurer correctement leur mission et les élèves de travailler sereinement. Il faut d’ailleurs noter qu’une part significative des élèves ne dispose d’aucun accès Internet ; ces dispositifs peuvent donc accroître les inégalités entre élèves.

SUD éducation exige que la protection fonctionnelle soit accordée sans délai à tous les personnels qui en font la demande.

SUD éducation invite l’ensemble des collègues à privilégier les outils qu’ils et elles connaissent déjà, comme les ENT.

Faute de garanties rapides données quant à leur sécurisation, SUD éducation exigera l’arrêt immédiat des classes virtuelles qui n’assurent la protection ni des personnels ni des élèves.